

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DE L'AFP DE LA GITTAZ**

**Délibération n°2024-02**      **Séance du 26 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six avril, le conseil syndical, sur convocation de sa Présidente, Mme Nathalie DUJEAN, s'est réuni à la mairie de LES BELLEVILLE.

**Titulaires présents** : Bernard SOUCHAL, Carmen JAY, Fernande AMBIEHL, Laurent DUNAND, Nathalie DUJEAN et Nicole JAY

**Suppléants présents** : Pierre DUJEAN

**Absents excusés** : Morgane MARTIN, Sébastien JAY et Claudine ABROND.

**Secrétaire de séance** : Nathalie DUJEAN

<i>Nombre de membres en exercice</i>	<i>Nombres de présents ou représentés</i>	<i>Quorum</i>
7	6	4

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 12h04.

---

**Objet : Budget prévisionnel 2024**

Mme la Présidente rappelle que le Conseil syndical avait voté une première version du budget primitif de l'AFP de la Gittaz le 23 janvier 2024. Toutefois, après transmission aux services de l'Etat, il est apparu que ce budget n'était pas équilibré selon les règles d'écritures comptables en vigueur. Aussi, une version modifiée du budget primitif doit à nouveau être votée par le conseil syndical. Mme la Présidente rappelle également que le projet de budget prévisionnel a été affiché au siège de l'association le 11 avril 2024 ainsi qu'à Villarenger. Il a, par ailleurs, été proposé aux membres du conseil syndical lors de la réunion du 27 mars 2024.

Mme la présidente propose le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses en et recettes comme suit :

<b>DEPENSES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Nature	Libellé	Montant TTC
60632	Frais de fournitures et petits équipements	300 €
6168	Assurance	200 €
6281	Cotisations	100 €
6288	Création de logo	500 €
	Assistance technique à la réalisation des contrats de location	4 000 €
65312	Frais de déplacement des membres du Conseil Syndical	1 000 €
023	Virement à la section d'investissement	9 400 €
<b>Total</b>		<b>15 500 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Nature	Libellé	Montant TTC
21838	Ordinateur portable	900 €
2188	Création et pose de panneaux (présentation AFP, règlement, affichage)	8 500 €
<b>Total</b>		<b>9 400 €</b>

<b>Recettes</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Nature	Libellé	Montant TTC
74718	Aide au démarrage des AFP autorisées (État)	9 000 €
74748	Subvention de la commune de LES BELLEVILLE	5 000 €
752	Loyers	1 500 €
<b>Total</b>		<b>15 500 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Nature	Libellé	Montant TTC
021	Virement de la section de fonctionnement	9 400 €
<b>Total</b>		<b>9 400 €</b>

Le Conseil syndical décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel 2024 tel que présenté ;
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tout acte, tout document, à engager toute opération budgétaire, à prendre toute décision et à effectuer toute démarche relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

<i>Nombre de votants</i>	6	<i>Pour l'adoption</i>	6
<i>Suffrages exprimés</i>	6	<i>Contre l'adoption</i>	0
<i>Abstentions ou refus de vote</i>	0		

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

**La Présidente,**

Nathalie DUJEAN



**La conseillère syndicale,**

Carmen JAY



---

Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de publication le  
Et de la réception au contrôle de légalité le

**D.D.T. 73**

**31 AVR. 2024**

**COURRIER ARRIVÉ**

